Ouestions orales

[Français]

L'INDUSTRIE

ON DEMANDE QUAND LE GOUVERNEMENT RENDRA PUBLICS LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LA CONCURRENCE DANS LE DOMAINE DES PRODUITS PÉTROLIERS

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, j'aurais aimé m'adresser au ministre de la Consommation et des Corporations mais, en son absence, le premier ministre pourrait peut-être répondre à ma question. A la suite de la fermeture de la raffinerie Gulf, hier, six députés néo-démocrates demandaient une enquête en vertu de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions alléguant que les grandes multinationales du pétrole auraient pu s'entendre pour diminuer la concurrence. Aussi, je voudrais demander au premier ministre, compte tenu des plaintes qui proviennent de toutes parts au Canada sur le prix élevé des produits pétroliers, combien de groupes devront répéter cette demande d'enquête avant que le gouvernement se décide à rendre publics les résultats de cette enquête sur la concurrence dans le domaine des produits pétroliers?

[Traduction]

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, en l'absence du ministre de la Consommation et des Corporations, permettez-moi tout simplement d'écarter les attendus de la question du député, et de lui répondre que je transmettrai sa question au ministre, qui répondra au député à son retour à Ottawa.

[Français]

LE PRIX DE L'ESSENCE—LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, la question a été posée moult fois au ministre. C'est pourquoi je m'adresse maintenant au chef du gouvernement pour lui demander quand le gouvernement va assumer ses responsabilités et protéger les consommateurs canadiens qui paient des prix exorbitants pour l'essence, en particulier à Montréal où il ne reste que deux raffineurs depuis la fermeture de la raffinerie Gulf?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je pense que l'instance en question sera soumise au ministre responsable. Mais, à mon avis, il est évident qu'à la suite des difficultés énormes qu'a connues le pays après la mise en application du Programme énergétique national qui a eu pour effet de matraquer l'économie du Canada dans le domaine du pétrole, déjà on voit des progrès énormes à l'avantage des consommateurs dans ce domaine.

• (1420)

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

LA VENTE POSSIBLE DE LA CANADAIR—L'IMPACT SUR LE MILIEU URBAIN

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale.

Hier soir, j'assistais à une réunion dans la région de Montréal. Malgré l'opposition de milliers de travailleurs de la Canadair, la municipalité de Saint-Laurent a refusé de modifier le schéma d'aménagement pour la région afin d'assurer la survie de la Canadair.

Le ministre est-il prêt maintenant à rassurer la ville à l'effet que le gouvernement a l'intention d'exiger de tout acheteur du Canada une garantie que la Canadair demeurera sur son emplacement à Ville Saint-Laurent pour une très longue période?

[Traduction]

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, permettez-moi d'assurer au député, à la Chambre et au public en général que nous n'avons nullement l'intention de déménager Canadair de son emplacement actuel. Le député ne rend service à personne en tenant ces propos alarmistes.

L'EMPLACEMENT DE CANADAIR—ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE PRENDRE UN ENGAGEMENT

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, le ministre devrait savoir qu'il y a un millier de travailleurs de Canadair que ces déclarations ne rassurent pas, et voilà pourquoi nous nous demandons si le ministre va informer Ville Saint-Laurent que le gouvernement n'a pas l'intention de permettre à Canadair de déménager, et qu'il va imposer comme condition de vente de Canadair qu'elle demeure encore très longtemps à Saint-Laurent, à côté de l'aéroport de Cartierville.

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, le député rendrait un grand service s'il voulait dire non seulement au millier de travailleurs dont il a parlé, mais aux Canadiens en général qu'il n'existe absolument aucune intention à cet effet. Ce qu'il y a de certain, c'est que les pourparlers que nous avons pu avoir avec des acheteurs éventuels prévoient que Canadair restera exactement là où elle se trouve actuellement.

[Français]

ON DEMANDE QUE L'AFFAIRE SOIT DÉFÉRÉE À UN COMITÉ PARLEMENTAIRE

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, maintenant que le ministre reconnaît qu'il a eu des discussions avec des acheteurs potentiels de la Canadair, peut-il nous garantir que le même sort qu'on a fait à la de Havilland, des séances qui sont constructives et positives, qu'avant qu'une vente ne devienne finale, nous aurons des séances à un comité parlementaire afin que le Parlement puisse discuter et étudier une vente possible de la Canadair?